

JUMEAUVILLE

En conséquence le maire de votre commune au scrutin
individuelle ne pouvant jamais être élu que sur la plus nombreuse
absolue des voix, c'est à dire sur la moitié plus une, et sous cette
effets a été groupé autant de petits épreuves de papier qu'il y a de votes.
Lui en ont été pris chacun un et ont été au fait écrits de plus sur
voix les ont aussi rapportés l'un après l'autre, les ont mis dans un
sac et après s'en sont soulatés de poudrier et marqué ainsi
chaque en particulier le nombre des voix sur chaque individu
Et après l'ouverture de tous les qu'ils ont écrits les heures que
l'assemblée a été à la plus des voix sans être maître de la moitié plus
trois et qui d'une seule elle.

Procureur
 Jean gabriel porches
 Notable
 Le Cornu
 A. Cochin
 J. Frichot
 M. Cochin
 Louis
 Denis Le grand
 L. Dubouché
 J. Hevenoz
 M. Lejard
 Jacques Gouin
 Lartier
 Gilles Brie Frichot
 E. Morel
 Jean Gauthier
 Notable
 Notable
 Jean go de procy
 Notable
 Notable
 Notable

Election du 1er Maire de JUMEAUVILLE le 20 novembre 1791

bulletin municipal

14 juillet 1989

ELECTION du 1er Maire de JUMEAUVILLE le 20 novembre 1791

(...) le maire va être nommé au scrutin individuel ne pouvant jamais être élu que par la pluralité absolue des voix, c'est-à-dire par la moitié plus une, et pour cet effet ont été coupés autant de petits carrés de papier qu'il y a de votants qui en ont pris chacun un et ont écrit ou fait écrire dessus leurs voix, les ont aussi rapportés l'un après l'autre, les ont mis dans un vase et après par les scrutateurs dépouillés et marqués aussi chacun en particulier le nombre de voix sur chaque individu, et après l'ouverture de tous lesquels billets, s'est trouvé que Etienne MOTTET Père a le plus de voix pour être maire, de la moitié plus trois et qui demeurera élu.

Chers Administrés,

En mars dernier, dès le premier tour, vous avez élu vos Conseillers Municipaux en leur témoignant votre confiance. Ils vous en remercient et assurent qu'ils sont bien décidés à oeuvrer pour une saine gestion de notre village.

Cette année, nous allons terminer les actions programmées dans notre Contrat Rural: mise en place de vitraux à l'Eglise et construction d'une remise pour le matériel de voirie.

Dans nos projets il y a l'aménagement du carrefour du Clos de Pierre, l'éclairage public et une demande d'un second Contrat Rural avec le Département et la Région.

Je félicite les habitants qui fleurissent leurs demeures et leurs balcons, contribuant à embellir notre Commune, mais je déplore que cela soit un prétexte au chapardage.

Les vacances scolaires sont commencées; j'ai l'espoir, nos effectifs étant en progression, de voir réouvrir la seconde classe dès la rentrée prochaine.

Le soleil aidant, je vous souhaite de bonnes et agréables vacances. Que les estivants reviennent avec une moisson de souvenirs et que les agriculteurs remplissent les greniers !

Le Maire,

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized first letter 'J' followed by a series of loops and a horizontal line at the end.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis la parution du dernier bulletin, le Conseil Municipal s'est réuni les 13 février, 1er mars, 17 mars, 24 mars, 5 juin et 30 juin 1989.

FINANCES :

Compte de gestion et Compte Administratif :

Après la lecture détaillée et commentée du Compte Administratif de l'exercice 1988, il apparaît un excédent global de clôture de Frs 248.439,78.

Budget Primitif 1989 :

Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 1.022.095 Frs, et les recettes et les dépenses d'investissement à la somme de 343.000 Frs. Le Budget Primitif est approuvé.

E C O L E :

Scolarisation :

Monsieur HUGUON est favorable à la scolarisation des enfants de 4 ans à partir de la rentrée de février 1989. Le Conseil Municipal s'en réjouit et décide d'embaucher un T.U.C. pour l'assister le matin.

Cantine scolaire :

Une cantine scolaire a été ouverte depuis le 9 mars à la satisfaction de tous.

Le prix est de 20 Frs par repas pour les permanents et 22 Frs pour les occasionnels.

La surveillance est assurée par M. HUGUON et le service par Mme POISSON.



Inauguration de la cantine scolaire.

CONTRAT DE MAINTENANCE DES LOGICIELS DE LA MAIRIE :

Le Conseil donne son accord pour la signature d'un contrat dont le montant global s'élève à la somme de Frs 5.012,71 T.T.C. pour l'année 1989.

ENTRETIEN DES VOIES COMMUNALES :

Un devis pour la réfection de la Rue d'Hargeville, s'élevant à la somme de 90.200 Frs T.T.C. est approuvé par le Conseil Municipal. Une subvention de 50 % est accordée par le Département.

Des devis pour le balayage mécanique de la voirie sont demandés.

La Compagnie des Eaux (C.I.S.E.) sera dans JUMEAUVILLE les 25 - 26 et 27 juillet 1989 pour le curage des égouts et de la mare du Clos de Pierre.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES :

Comme chaque année le Conseil Municipal organise un Concours de Maisons Fleuries.

Le jury fera deux passages entre le 15 juillet et le 15 août, et examinera :

- façades,
- parterres,
- fenêtres

visibles de la rue.

1er Prix ... 500 Frs
les 4 suivants... 300 Frs



ELECTIONS MUNICIPALES du 12 MARS 1989 :

Le Conseil Municipal issu du scrutin du 12 mars 1989 a été installé par Monsieur Julien COCHIN, réélu Maire le 17 mars 1989. Le nouveau Conseil est ainsi composé :

M. COCHIN	Julien	Maire
M. LEGOUX	Raymond	1er Adjoint
M. TAILLARD	Raymond	2ème Adjoint

Conseillers :

M.	BAILLON	Michel	Mme	LEJARD	Joëlle
Mme	POTTIER	Odette	Mme	CHEVALIER	Andrée
Mme	NIVERT	Sylvie	Mme	FIALAIRE	Bernadette
M.	LECOQ	Michel	M.	LANGLOIS	Jean-Claude
M.	ANDRE	Lucien	M.	LEMAITRE	Jean-Bernard
M.	SEIGE	Pierre	M.	DUCRET	André

Le Conseil Municipal remercie la population pour la confiance qu'elle lui a accordée.

NUISANCES SONORES :

Nous apprécions tous la tranquillité du village, mais savons bien qu'elle est précaire.

Veillons à la respecter le dimanche au moins en ne tondant pas systématiquement les pelouses ce jour-là à l'aide de nos engins pétaradants.

Quelques voisins d'utilisateurs apprécieraient, disent-ils, et tout le monde entendrait les chants d'oiseaux.

On nous demande d'ajouter que les aboiements des chiens (encore eux) laissés seuls toute la journée sont aussi pénibles que le bruit des tondeuses.

CHIENS ERRANTS :

Des inquiétudes se sont manifestées en Mairie au sujet de chiens errants. Des habitants ont été mordus sévèrement par des animaux échappés. N'est-il pas possible d'offrir au fidèle compagnon à quatre pattes un gîte approprié et bien clos ?

La législation prévoit le ramassage des animaux errants sur la voie publique et leur garde en fourrière pendant une durée limitée.

Les gendarmes ont proposé leur concours pour ce ramassage.

SALONS A VENIR :

- . Est-il possible d'organiser un salon consacré à la photo ?
- . A des expositions de maquettes ?
- . Un salon de collection peut-il voir le jour ?
- . Les Jumeauvillois collectionneurs accepteraient-ils de faire partager leur passion aux autres habitants de la Commune ?

Pour toutes suggestions, contacter :

Monsieur Michel LECOQ
13 bis rue d'Hargeville
Tél. 30 93 98 63

SALON d'ARTS PLASTIQUES :

Le prochain Salon des Arts Plastiques se tiendra au Foyer pendant le week-end des 21 et 22 octobre 1989, dans les conditions habituelles, chaque habitant de JUMEAUVILLE exposant invitant deux artistes extérieurs à la Commune.

Cette année du bicentenaire impose aux habitants du village les deux thèmes de la Révolution et d'une vue de JUMEAUVILLE.

Une réunion d'information complémentaire aura lieu à la Mairie le 7 septembre 1989.

Toutes les personnes intéressées y sont expressément invitées.



RETRAITE COMPLEMENTAIRE :

Les futurs retraités peuvent dès 59 ans demander la pré-instruction de leur dossier de retraite complémentaire.

Soit à VERSAILLES ... 12 rue Exelmans Tél. 39.50.78.38

Soit à AUBERGENVILLE ... Permanence en Mairie le 3ème mardi
de 14 h à 16 h 30



VOTRE NOTAIRE VOUS INFORME ...

Une notice rédigée par la Chambre des Notaires met en garde les contribuables contre la pratique de la donation déguisée.

Elle peut être consultée en Mairie.

GENDARMERIE NATIONALE :

Opération "TRANQUILLITE VACANCES"

Pendant les vacances d'été, la Gendarmerie de GUERVILLE met en place un service particulier de surveillance.



N'oubliez pas, en cas d'absence, quelques précautions élémentaires: fermeture des portes, fenêtres, volets. Prévenez vos voisins les plus proches. Avertissez la Gendarmerie de votre absence.

Si vous restez, informez la Gendarmerie de tout fait anormal.

GENDARMERIE DE GUERVILLE Tél. 30 93 96 42

R. M. I. :

Toute personne âgée de plus de vingt-cinq ans et démunie de ressources, qui s'engage à participer à des actions nécessaires à sa réinsertion sociale ou professionnelle, a droit à un REVENU MINIMUM d'INSERTION.

Le dossier est à constituer en Mairie.

GARDE DES MEDECINS :

Juillet

1 - 2 BONNAUD
8 - 9 RENARD
14 FARDEAU
15 - 16 JEHANNO
22 - 23 BONNAUD
29 - 30 RICHETA

Août

5 - 6 GARCIA
12 - 13 COCHIN
18 - 19 RENARD
26 - 27 COCHIN

Juillet et août étant des périodes de vacances, ces dates sont données sous réserve de modifications éventuelles

A L'ECOLE

Au contraire des années précédentes où les effectifs étaient en régression, 1989 a vu le nombre des élèves augmenter légèrement; espérons que cette tendance s'accroîtra à la prochaine rentrée.

Nous vous rappelons que l'école de Jumeauville ouvre maintenant ses portes aux enfants de quatre ans. Une jeune TUC a été embauchée pour s'en occuper en collaboration avec Mr. Huguon.

La cantine, ouverte depuis la mi-mars, fonctionne également à la satisfaction de tous. Le prix des repas était fixé à 20 frs cette année.

Nous vous rappelons aussi que pour inscrire les enfants, vous pouvez contacter Mr. Huguon durant toute l'année Scolaire.



Rentrée des classes 88-89

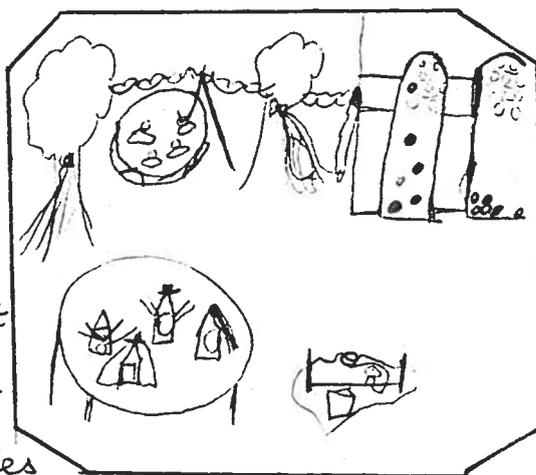
	Isabelle VEILLARD		Virginie REY				
Emélie LEFEVRE	Aline BOMBONATI	Mathias MOUREAUX	Mélissa PENOT	Stéphanie LEJARD	Delphine LE MOIGNE	Jérôme UZAN	
Gwenaël GALERNE	Maria TEIXEIRA	Jennifer BESLON	Anne-Gaëlle REY	Rémi PENOT	Julien SANZ VILLAR	Jean-Philippe LECOQ	Sébastien POISSON

K E R M E S S E

Pour commencer, les CM chantèrent la chanson: "C'est loin New-York".

Ensuite, les maternelles, CP et CE dansèrent sur l'air américain "Shinky Dinky".

Puis les jeux commencèrent: (le circuit électrique, le billard japonais, le hockey, le chamboule-tout, le baby-foot et le lancer de jetons). Il y avait une vente de gâteaux, de truffes



et boissons. La chanson fut accompagnée par deux guitaristes. Un accordéoniste a joué de son instrument pendant toute la kermesse. Il faisait beau, la kermesse a bien marché.

L'instituteur tient à remercier tous les bénévoles qui l'aidèrent pour cette animation.

Un concours a été organisé par la radio locale MBS et la BNP auquel Jacques SEIGE a participé et pour lequel il a été sélectionné.

Les candidats devaient présenter leur village...

Sujet: Raconte - moi, ta ville, ton quartier, ta rue ou ton village. Dis nous ce que tu lui trouves de particulier que les autres n'ont pas, ce que tu sais de son histoire et de l'activité de ses habitants, donne aux auditeurs l'envie d'aller s'y promener.

J'habite dans un petit village au coeur d'une commune de 500 habitants. Il se trouve à 60 km de Paris. Il se nomme Jumeauville.

Le village n'a pas de commerçants l'hiver, mais l'été la "ferme du logis" vend des fruits; ou vous les achetez cueillis, ou vous allez les dans les champs, les cueillir vous même. Si vous venez passer une journée à Jumeauville, vous pouvez manger des saucisses, des andouillettes etc. Des tables avec parasols, ainsi que des barbecues, sont installés devant la "ferme du logis".

Autrefois à cet emplacement, se dressait un château. L'église date du XVI^e siècle; elle remplace une église construite au XII^e siècle et brûlée par les calvinistes le 13 Juillet 1595.

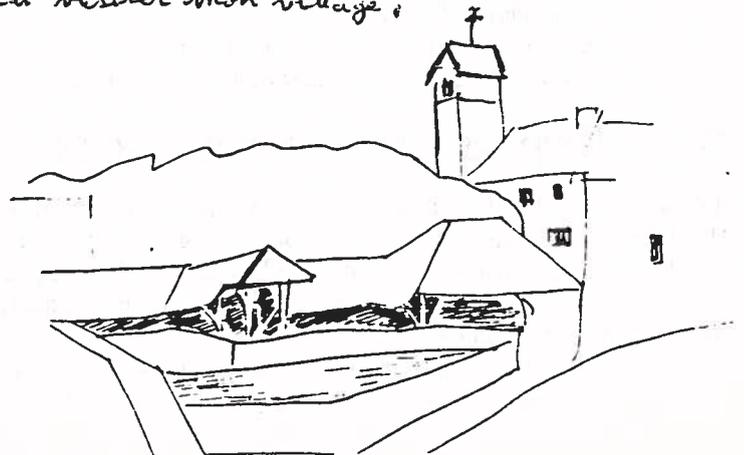
Le lavoir date de 1895: On peut y pêcher des poissons, Le Kermeuse se déroule à côté, coulant mou ou gris. Les maisons sont très fleuries et des concours sont organisés par la commune.

Dans ce village nous avons le calme complet et le repos surtout pour les gens de Paris.

La mairie est située devant la place du village. A l'intérieur, dans le hall, on peut trouver tous les renseignements sur la vie du village. Vous pouvez également y voir les vieilles pompes à incendie.

Pour les amoureux de la nature, Jumeauville est un paradis terrestre. Si vous venez me voir, je vous ferai visiter mon village.

Jacques.



INFORMATION SANTE

LE SIDA

Qu'est-ce que le SIDA ?

Le sigle: Syndrome (ensemble de symptômes caractérisant une maladie)
d'Immunodéficience (affaiblissement du système immunitaire)
Acquise (non héréditaire mais acquise au cours de la vie).

Notre organisme se défend contre les germes, microbes, virus, champignons grâce à son système immunitaire. Le SIDA est une maladie due à la destruction du système immunitaire par un virus.

Qu'est-ce que la séropositivité ?

- 1) La séropositivité n'est pas une maladie et c'est encore moins le SIDA, cela signifie seulement que la personne a été en contact avec le virus (VIH),
- 2) Elle ne préjuge pas du retentissement de l'infection sur l'état de santé du sujet,

Le VIH n'est pas contagieux, il est transmissible; aucun cas de contagion n'a été observé dans la vie courante.

Il existe 4 modes de transmission du virus :

- . sexuelle,
- . par échange d'aiguilles ou d'accessoires contaminés,
- . de la mère au fœtus pendant la grossesse,
- . par transfusion sanguine et extraits sanguins (avant 1985).

Moyens de prévention :

A) Prévention de la transmission sexuelle :

- 1) bien connaître son partenaire,
- 2) éviter des relations sexuelles avec de multiples partenaires (homo ou bisexualité)
- 3) utiliser des préservatifs; ceux-ci sont en vente libre. On ne demande ni pièce d'identité, ni adresse.

B) Prévention de la transmission par le sang :

- 1) ne pas se droguer,
- 2) ne pas échanger de seringues,
- 3) ne pas accepter de subir accupuncture, mésothérapie, tatouages avec des aiguilles non stérilisées. Le virus du SIDA est détruit par l'alcool à 60°, par stérilisation à 100° pendant au moins 30 minutes.
Les instruments de toilette tranchants doivent être désinfectés avant de servir à une autre personne (coiffeur, manucure, dentiste)
- 4) en cas de séropositivité, en avertir le personnel soignant: médecin, infirmier, dentiste, etc..
- 5) demander un éventuel test de dépistage à son médecin pour la femme enceinte, ou à l'occasion des examens pré-nuptiaux.

Conseil aux personnes séropositives :

Il faut à tout prix diminuer le risque d'évolution vers l'ARC (forme minime d'infection par le VIH) ou vers le SIDA. Après une infection par le VIH, certaines personnes vont rester asymptomatiques, d'autres vont devenir malades. Il semble qu'il y ait des facteurs favorisant cette évolution, qu'il est important d'éviter :

réinfection par le VIH, infections de tout genre, grossesse, drogue, mauvaise hygiène de vie: tabac, alcool, stress.

.../...

Le test du SIDA :

Il se fait au laboratoire ou dans un dispensaire. Il est remboursé par la sécurité sociale.

Qui doit le faire ?

- Le test concerne **toutes** les personnes susceptibles d'être contaminées, qu'elles appartiennent ou non aux groupes exposés.
- Si une personne est inquiète à la suite d'un rapport sexuel non protégé, elle doit faire le test, non le lendemain mais **trois mois plus tard**, le passage à la séropositivité ne se faisant pas immédiatement.

Le résultat :

En cas de séropositivité, la recontamination doit être évitée et un suivi médical assuré.

C'est en ayant des connaissances claires sur le SIDA qu'on évitera les attitudes excessives ou irrationnelles qui se traduiraient par des souffrances inutiles pour les malades et augmenteraient les risques de contagion pour les autres.

SIDA ET VIE QUOTIDIENNE



ASSOCIATIONS

SECTION TENNIS :

Les tournois 1989, Double Mixte, Simples Dames, Messieurs, Enfants, se sont déroulés dans une ambiance amicale et estivale.



Comme chaque année la section tennis a proposé le mercredi des cours auxquels les jeunes ont largement répondu !

Un grand bravo à tous car les progrès sont considérables.

Quelques chiffres :

Inscrits en 1989 64

<u>Cotisation annuelle:</u>	Adultes	320 Frs
	1er enfant	160 Frs
	2ème enfant	80 Frs

+ coût du badge 40 Frs

Les cotisations servent à rembourser intégralement le prêt contracté par la municipalité pour la construction du tennis.

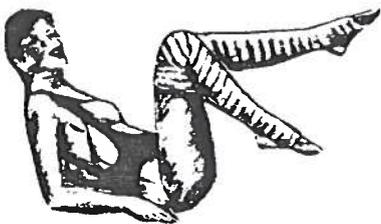
Les cours adultes sont entièrement financés par les participants.

La Commune participe à hauteur de 50 % pour les cours des enfants, le solde est à la charge des parents.

Madame LEFEVRE gère depuis bientôt un an la trésorerie de la section tennis en remplacement de Madame STANCHINA que nous remercions pour la bonne tenue des comptes pendant trois ans.

Peut-être à bientôt autour du court ... en attendant, nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

La Présidente.



GYMNASTIQUE

SAISON 88-89



28 personnes dont 10 adolescents ont contribué à la bonne marche de notre section, animée par NADINE.

Dix mois de gymnastique, de souplesse et de bonne humeur ont fait la réussite de notre section.

La saison s'est clôturée par une journée en plein air autour d'un pique-nique, sous un soleil radieux.

La section vous souhaite d'excellentes vacances ensoleillées et sportives, et vous attend encore plus nombreux à la rentrée de septembre 89.

COMITE DES FETES

Composition du bureau:

- Mme LEMAITRE Marie-Paule	Présidente
- M. TAILLARD Raymond	Trésorier
- Mme LEJARD Joëlle	Secrétaire

WEEK-END A LA MONTAGNE :

Les 4 et 5 mars 1989, cinquante personnes dont 28 de JUMEAUVILLE se sont rendues à LA BOURBOULE. Il a fallu proposer les 22 places supplémentaires à un Comité d'Entreprise pour obtenir des prix préférentiels.

Tous ont goûté la qualité de l'accueil, le confort et la cuisine raffinée de l'hôtel qui les a hébergés deux nuits.

La neige était au rendez-vous ainsi que le beau temps et chacun a pu apprécier les plaisirs du ski de piste ou de fond, ou tout simplement des promenades dans un paysage qui était une vraie découverte pour certains. On avait déjà vu, mais à la télé.



On espère bien y retourner l'an prochain !

KERMESSE : Dimanche 4 juin 1989

Pour une fois il n'y eut pas de pluie, même si ce ne fut pas le grand beau temps des autres jours de mai ou de juin !



Tous les villageois sont venus autour du lavoir pour se rencontrer, bavarder et jouer aux stands traditionnels remportant toujours beaucoup de succès: le lapinodrome avec ses 53 bêtes, le chamboule tout ou le concours de fléchettes (M. CAMAX a gagné un tuyau d'arrosage, Mme FEVRE un appareil de photo, M. MARONNE une bouteille de champagne-pêche, M. Lucien LEGOUX une bouteille de vin et M. LEJARD un T-shirt).

On a vu revenir le billard japonais où presque à tous les coups se gagnaient brioches, sorbets ou ballons suivant le nombre de points, et le rodéo où se sont amusés bon nombre de cow-boys experts.

Cette année nous n'avions pas de truites, mais des canards; quarante en tout ont été distribués aux gagnants !

Un casse-noix astucieux a permis aux joueurs habiles d'emporter des bottes de radis, d'oignons blancs ou des pommes de terre. C'était notre stand primeurs.

.../...

Il y eut aussi bien sûr, les frites, saucisses, crêpes, sorbets et gâteaux "maison". La buvette à quelques jours près aurait pu assouvir toutes les soifs mais le temps en avait décidé autrement. Les traditionnelles surprises et pêche miraculeuse ont fait des heureux parmi les enfants. C'était aussi à qui gagnerait le lot convoité au jeu de dés (plus de 220 parties jouées !)

Sur sa blouse Madame FIALAIRE avait cousu plus de mille boutons et Vincent DUBOURG qui donnait le nombre le plus proche a gagné l'autoradio-cassette.

Les lots des 650 enveloppes - toutes gagnantes - ont été distribués en majeure partie l'après-midi.

Tous ces lots ainsi que de l'argent liquide avaient été donnés par les habitants de JUMEAUVILLE ou par les commerçants du village et des environs, MAULE, GOUPILLIERES ou MANTES, en particulier.

Le gros lot - un salon de jardin, grande table ovale et six fauteuils - a été gagné par M. et Mme Edouard LEJARD avec le n°076. Le tirage s'est effectué sur la Kermesse vers 18 heures.

Comme d'habitude, cette fête qui se veut villageoise et sans prétention, a réuni tous les habitants contents de se retrouver et d'échanger des nouvelles, on a vu d'anciens Jumeauvillois rappeler des souvenirs d'enfance et de jeunesse. On était bien près du lavoir à regarder nager dans l'abreuvoir l'oie de guinée à peine inquiète de son sort.

PROGRAMME COMITE DES FETES

<u>Septembre</u> :	Dimanche 17	Brocante
	Dimanche 24	Voyage d'une journée à Gien - Sancerre
<u>Octobre</u> :	Samedi 7	Concours de belote
<u>Décembre</u> :		- une sortie au théâtre - une soirée avec le Cirque GRUSS à BERCY.

SECRETARIAT MAIRIE :

Rappel des heures d'ouverture du secrétariat :

MARDI de 18 h à 19 h JEUDI de 9 h à 11 h

x=x=x=x=x=x=x=x=x

Horaire de vacances :

*Pendant le mois d'AOUT, permanence uniquement le
le MARDI aux heures habituelles*



ORAGES d'ETE: EMMA

Tournage à JUMEAUVILLE

TF1 diffusera pendant les vacances une série analogue au TEMPS DES MOISSONS qui a reçu un bon accueil du public l'an dernier.

EMMA (Annie GIRARDOT) abandonne son métier dans le marché du cirque pour remettre en valeur des domaines agricoles dont elle hérite ...

Le tournage a été effectué en grande partie à JUMEAUVILLE et à PENNEMORT.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

- . Les fiches d'état civil peuvent être délivrées dans toutes les Mairies sur présentation de la carte nationale d'identité ou du livret de famille.
- . Les extraits d'acte de naissance sont à retirer exclusivement dans la commune du lieu de naissance.

TRANSPORT SCOLAIRE :

Les imprimés relatifs aux demandes de cartes de transport scolaire à destination de MANTES, EPONE, LES MUREAUX et AUBERGENVILLE, seront disponibles en Mairie fin juillet.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Pour les nouveaux habitants et les jeunes gens âgés de 18 ans au 1er mars 1990, inscription en Mairie
AVANT le 31 DECEMBRE 1989

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes gens doivent se faire recenser à la Mairie quand ils atteignent l'âge de 17 ans :

- . nés en avril-mai-juin Recensement en juillet 1989
- . nés en juillet-août-septembre ... Recensement en octobre 1989

NOUVEAUX ARRIVANTS :

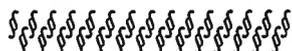
Nous avons le plaisir de vous faire part de l'installation de :

M. et Mme PERETTA	68 ter Grande Rue
M. et Mme DEBON	126 Grande Rue
M. et Mme SAINT-AUBIN	30 Clos des Vergers
M. et Mme GUIGNON/MICHAULT	31 Clos des Vergers
M. et Mme SAINTE-ROSE-FANCHINE	20 Rue d'Hargeville
M. et Mme MARTINS-CAPELA	3 Rue des Rosiers
M. et Mme RIALLAND	3 Rue de Goussonville
M. et Mme CHABALIER	5 Rue de Goussonville

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT :

M. et Mme PERETTA	68 ter Grande Rue
M. et Mme VITTECOQ	24 Bis Grande Rue
M. Manuel SAUZET	68 Grande Rue
M. et Mme D. DUVAL	76 Grande Rue
M. et Mme PANET	14 Rue Pichelou



ETAT CIVIL

NAISSANCES :

TEIXEIRA	David	3 février 1989
LECLERCQ	Alexandre	18 avril 1989
SAINTE-ROSE-FANCHINE	Laure	3 mai 1989
MASSON	Amélie	18 mai 1989
AUDRAIN	Deborah	7 juin 1989

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGES :

Patrice FOSSEY	et	Jocelyne MENARD	29 avril 1989
Guy BOITEUX	et	Madeleine LEGEAS	17 mai 1989
Didier SCHMITT	et	Isabelle BOMBONATI	17 juin 1989

Le Conseil adresse ses voeux de bonheur aux époux.

DECES :

DUCRET Georges le 7 mai 1989

Le Conseil adresse ses condoléances à la famille.



PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LIBERTÉ

le 14 juillet 1989 à 18 h

à la MAIRIE

*Toute la population est cordialement invitée
au lâcher de ballons
et au buffet campagnard qui suivront la cérémonie*

